

L'hon. M. Hees: Oui, monsieur l'Orateur. Il s'agit du colloque du parti libéral à Ottawa.

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, le gouvernement ne manquera certainement pas d'étudier sérieusement toute résolution adoptée par une réunion aussi importante et aussi réussie.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question complémentaire au premier ministre. Nous dirait-il si le ministre du Travail exprimait l'opinion et la politique du gouvernement quand il a préconisé, au cours de la séance d'hier soir, un système de libre-échange en Amérique du Nord?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, mon honorable ami devrait attendre que j'aie reçu le texte exact du discours du ministre. Il s'apercevra ensuite que les choses ne sont ni aussi faciles ni aussi simples que l'honorable député l'a donné à entendre.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, je serais très heureux d'envoyer au premier ministre une copie de ce que le ministre a dit. Il consentirait peut-être ensuite à répondre à ma question.

[Plus tard]

Le très hon. M. Pearson: Puisque je suis debout, monsieur l'Orateur, et pour éviter au député de Northumberland de se lever, puisqu'il a tenté de le faire pour me demander si j'avais lu la coupure qu'il a eu l'obligeance de m'envoyer, je lui dirai que je l'ai lue; ainsi que je le soupçonnais, sa question est basée sur un communiqué de presse qui ne cite pas le ministre du Travail mais se contente d'affirmer que le ministre du Travail s'est prononcé énergiquement en faveur du libre-échange à la conférence d'hier soir. Monsieur l'Orateur, les ministres libéraux se sont prononcés énergiquement en faveur du libre-échange depuis 99 ans et les gouvernements libéraux n'ont cessé d'agir en conséquence. (Applaudissements)

LES NATIONS UNIES

LE SUD-OUEST AFRICAÏN—LE CANADA ET LE MANDAT DE L'AFRIQUE DU SUD

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Selon une nouvelle radiodiffusée de New York la semaine dernière, le ministre marchait sur une corde raide aux Nations Unies. Le ministre ferait-il une démonstration à la Chambre en répondant à la

[Le très hon. M. Pearson.]

question suivante? Quelle est la politique du gouvernement en ce qui concerne le territoire sous mandat du Sud-Ouest africain?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je pensais faire une démonstration à mon honorable ami chaque fois qu'il posait une question en cette enceinte. Au nom du gouvernement du Canada, j'ai dit vendredi que, d'après le gouvernement canadien, le gouvernement de l'Afrique du Sud, en appliquant sa politique d'apartheid dans le Sud-Ouest africain et refusant de présenter un rapport conformément aux résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies, avait perdu son droit de mandataire, et que nous recommandions la création d'un comité de membres de l'ONU chargé de considérer les mesures qu'on pourrait prendre pour donner suite à une résolution qui sera, je crois, adoptée par l'Assemblée générale cette semaine.

M. David Lewis (York-Sud): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. En raison de la dernière réponse du ministre que j'approuve entièrement, nous dirait-il pourquoi le Canada s'est abstenu de voter aux Nations Unies sur une motion visant à imposer des sanctions contre l'Afrique du Sud, à cause de la politique même pour laquelle il vient de témoigner son mépris?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, mon honorable ami veut parler d'une résolution antérieure. Il ne précise pas de laquelle il s'agit. Le Canada estime manifestement que l'Afrique du Sud a forfait à son droit de remplir son mandat à cause de sa politique d'apartheid et de sa négligence à se conformer au principe de l'ONU concernant les responsabilités.

M. Raymond Langlois (Mégantic): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire découlant de celle du député d'York-Sud. Le vote portait sur la question des préjugés raciaux et une résolution a été présentée aux Nations Unies la semaine dernière sur ce sujet. Si le Canada avait des idées bien arrêtées concernant ce pays, pourquoi nous sommes-nous abstenus de voter sur cette résolution?

M. l'Orateur: La parole est au député d'Oxford.

M. Langlois (Mégantic): Monsieur l'Orateur, le ministre a demandé de quelle résolution nous voulions parler et je le lui ai dit afin d'obtenir une réponse.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'ai une question connexe à poser au